

La fin de vie confiée à des crétins à l'Assemblée Nationale...

écrit par Laurent Droit | 5 juin 2024



Je n'ai tout simplement aucune confiance en la plupart de ces gens élus par le travers du mensonge politique et qui ne visent que la carrière politique à vie.

On le sait, quand ils ont commencé ils deviennent indéboullonnables...

Argent public = argent facile.

Et la plupart du temps leur carrière ne rend aucun service à la Nation et coûte très cher au contribuable.

La déchéance de notre Parlement de plus en plus noyauté par des imbéciles incultes, stupides, irréfléchis, fainéants, à peine instruits (certains ont tout juste le Brevet des Collèges ou ce qui en tient lieu aujourd'hui).

Mais pire encore, des gauchistes cocaïnomanes, des écolos hébétés et décérébrés qui prônent le retour au moyen-âge, des ultra européistes, otaniens ou mondialistes et bien sûr des « Religieux » remplis de paix, d'amour et de tolérance.

* Bien sûr, il n'y a pas que des crétins à l'assemblée Nationale !

Il y a aussi des gens que nous apprécions, qui sont raisonnables, qui font de bons choix politiques et que nous soutenons, heureusement.

Mais bon, les crétins sont quand même assez nombreux et ça fait peur !!!

Soyons clairs, dans ce pays de cinglés dirigé par un psychopathe fou à lier, aborder un sujet comme la fin de vie revient à donner un blanc-seing à tous ceux qui veulent, comme Macron, faire disparaître la moitié de la population française.

La fin de vie devrait être un sujet sérieux, mais déjà, au Palais Bourbon, ce sont des délires psycho-philosophico-religieux-politiques qui ont cours, au plus grand mépris du fond du sujet, par des députés, pour certains irresponsables, terrorisés à l'a seule pensée que leurs prises de positions puissent leur faire perdre quelques

électeurs.

Car pour eux c'est ce qui compte avant tout et en toutes circonstances.

Alors, on noie le poisson dans de longs débats vides et stériles.

Non, on ne peut avoir aucune confiance en eux.

La seule chose que je me permettrai de dire sur ce sujet très sérieux et pas du tout léger, c'est que la mort volontaire est un droit et que chacun doit pouvoir, en effet, lorsqu'il l'estime nécessaire, le temps venu, mettre un terme à sa vie sans que personne ne puisse s'y opposer ni l'en empêcher.

Pourquoi ?

Parce que depuis toujours des hommes et des femmes, quelles que soient leurs raisons, ont mis un terme à leur vie, mais le plus souvent dans des circonstances brutales, douloureuses, solitaires et terrifiantes.

Parce qu'ils souffraient d'une maladie grave et incurable, parce qu'ils vivaient une vie de malheur, d'un handicap grave, de tristesse, de solitude, de misère matérielle, d'abandon, de ne plus avoir aucun ami ni soutien dans leur pauvre vie, car le malheur des autres tout le monde s'en fout, et particulièrement aujourd'hui, en 2024.

Le suicide est une chose terrible que peu de gens ont connu dans leur milieu familial. Dans ma famille, j'ai vu trois personnes que j'aimais se donner la mort pour des raisons diverses. L'une pour raison inconnue à l'âge de 25 ans, l'autre pour une maladie incurable et de grands souffrances à l'âge de 61 ans et la troisième avec une maladie grave, de la souffrance et une grande lassitude de la vie, à l'âge de 90 ans, avec son choix de l'accompagnement d'un organisme en Suisse.

Le premier, par substance toxique et le second en se tirant une balle dans la tête.

C'est toujours une grande tristesse et une grande souffrance de voir un être aimé contraint de se donner la mort.

Alors, la fin de vie est un sujet sérieux. Pour humaniser la fin de vie, il faut effectivement permettre à des personnes qui le souhaitent de manière motivée (devant témoins et par une lettre ou un enregistrement expliquant leur décision) de choisir de mettre fin à leur existence, mais dans les meilleures conditions possibles d'accompagnement, d'assistance et d'aide au passage à l'acte si elles ne peuvent pas le réaliser elles-mêmes.

Les choses doivent être faites, de préférence, avec la plus grande humanité et compassion, préparées plusieurs jours ou semaines avant sous la surveillance d'un médecin, d'un psychiatre ou d'un psychologue et accomplies dans la compassion, l'amitié et parfois, à leur demande, en la présence d'un religieux volontaire qui les accompagnera.

L'acte lui-même ne doit pas être un assassinat, ni de l'euthanasie, mais décidé et accompli par la personne elle-même, par exemple en buvant une substance qui arrêtera son cœur. Si elle est physiquement incapable de le faire, une autre personne, peut-être un proche, un ami ou un médecin, pourra l'aider à effectuer ce dernier geste de son existence.

N'oublions pas que l'euthanasie doit rester interdite, car elle est un geste de mettre un terme à la vie d'une autre personne, donc un assassinat.

Le terme euthanasie n'est donc pas adapté. On peut parler éventuellement de suicide assisté, un peu brutal, mais je préfère, pour ma part, le terme d'« accompagnement au décès », plus doux et plus acceptable pour les proches, s'il y en a.

L'accompagnement organisé dans la mort, comme cité plus haut, est un geste compassionnel ou un geste d'amour humain

face à la souffrance d'un autre.

Il sera difficile pour beaucoup de personnes normales d'accepter que l'accompagnement dans la mort ou, selon une autre formule, l'assistance au décès, puisse être assimilé à un geste d'amour humain. Mais ce doit être le cas.

Ce qui doit être accepté, c'est encore une fois le droit de chacun de mettre un terme à sa vie et d'être assisté pour cela s'il n'est pas capable de le faire seul.

On a trop vu de suicides abominables par des moyens expéditifs et parfois dangereux pour les autres, comme le gaz de ville ou les gaz d'échappement d'une voiture injectés dans l'habitacle, la pendaison, la saignée des poignets, le saut d'un pont dans un fleuve ou sur une ligne TGV ou sur une autoroute, foncer dans un mur en voiture ou en moto, se jeter d'une falaise, l'immolation par le feu, les explosifs, la balle dans la tête, la tête dans un sac en plastique, les psychotropes ou somnifères à dose létale, le poison (arsenic, cyanure...) l'injection massive de potassium qui arrête le cœur, etc.

La fin de vie doit être une chose accomplie dans un cadre convenable, dans le respect, dans la paix, dans la sérénité, dans la compassion, dans la douceur et dans l'accompagnement d'au moins une personne (proche, ami, médecin, religieux) qui tiendra jusqu'au bout la main du demandeur.

Ce dernier contact de chaleur humaine est très important.

Laurent DROIT